

Le manuel scolaire et son rôle dans l'action d'enseignement en classe de F.L.E en Libye

Hussain Bilhaj*

Université de Lorraine – Metz – France

En dépit du développement exponentiel du multimédia, des nouvelles technologies touchant l'informatique, et de l'évolution permanente des stratégies et des méthodologies de l'enseignement/apprentissage de toutes les disciplines y compris celui des langues vivantes, le manuel scolaire sous sa forme première de « livre » reste toujours l'outil le plus utilisé et le plus efficace, comme le confirme François-Marie Gérard (2009) qui, dans l'introduction de son livre intitulé *Des manuels scolaires pour apprendre concevoir, évaluer, utiliser*, affirme que « le manuel scolaire reste encore le support à l'apprentissage le plus répandu et sans doute le plus efficace ».

En effet, cet outil manuel est considéré comme l'un des instruments essentiels sur lesquels s'appuient les enseignants et les apprenants dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue. Nous pouvons même affirmer que, dans le cas du contexte libyen, le manuel scolaire est un outil pédagogique et didactique primordial dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères, à commencer par le FLE.

D'ailleurs, en Libye, les programmes, les outils de même que les matériels pédagogiques ne sont pas considérés comme des accessoires à part entière, mais plutôt comme des outils venant en complémentarité du manuel scolaire. Ce sont donc des outils indispensables pour compléter le processus didactique et pédagogique passant par l'étude du manuel scolaire.

Selon nous, le manuel scolaire constitue une base d'accord entre d'un côté, l'enseignant et l'institution (soit le ministère de l'Éducation) et de l'autre, entre l'enseignant et les apprenants. Selon cet accord, l'enseignant s'engage à transmettre, en un temps limité, des connaissances, des

informations, des savoirs et des savoir-faire selon un ordre logique et suivant des étapes pédagogiques pensées pour être efficaces. Autrement dit, l'enseignant se trouve engagé à respecter un certain nombre de recommandations pédagogiques et méthodologiques pour garantir le succès de ce processus d'enseignement.

Vu l'importance de cet outil accentuée par sa grande maniabilité, nous avons décidé, en notre qualité d'enseignant du FLE en Libye et directeur de département, de traiter de l'importance du manuel dans le processus d'enseignement, spécialement dans celui des langues étrangères, et ce, afin de contribuer, dans la mesure de possible, à améliorer l'enseignement du français en Libye.

Plus précisément, l'objectif de cet article est de mettre l'accent sur le rôle à la fois didactique et pédagogique du manuel scolaire dans le processus d'enseignement/apprentissage de la langue française en Libye, plus particulièrement en ce qui concerne les apprenants débutants. En effet, nous partons de l'hypothèse que le manuel scolaire permet de dessiner les contours d'une stratégie pédagogique claire, nette et organisée, à suivre pendant les deux premières années d'études universitaires, pour un public adulte débutant en langue française.

Pour mener à bien cette étude, nous commencerons par donner les définitions du manuel scolaire proposées par plusieurs linguistes, didacticiens et pédagogues, dans le but de déterminer précisément de quoi il est question. À la suite de quoi, nous ferons la distinction entre les différents types de manuels scolaires.

De là, nous traiterons de l'importance de l'utilisation du manuel en classe de FLE. Enfin, en dernier lieu, nous parlerons des procédures et des démarches nécessaires pour choisir un manuel, un tel choix n'étant pas chose aisée compte tenu du grand nombre d'éditions présentes sur le marché.

I. Qu'est-ce qu'un manuel scolaire?

Après avoir consulté un certain nombre de références pour définir ce qu'est un manuel scolaire, nous avons constaté qu'il s'agissait-là d'un terme polysémique au sens où sa définition peut changer suivant l'usage et la fonction qui en est faite. D'ailleurs, comme le confirme Alain Choppin dans son livre *Manuels scolaires : histoire et actualités* :

« *quelle que soit la génération à laquelle on appartient, quand on entend manuel scolaire, on sait immédiatement de quoi il est question. Pourtant,*

contrairement à ce que sa familiarité pourrait laisser supposer, le manuel n'est pas un objet facile à définir : ses aspects sont divers, ses fonctions multiples et son statut ambigu » (Alain Choppin 1992, p. 5).

Dans le cadre de cet article, nous avons donc décidé de nous borner à mentionner les définitions de nature didactique et pédagogique :

- Selon la définition du Petit Robert (2003) : « Le manuel est un ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles d'une science, d'une technique, et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires » ;
- D'après François-Marie Gérard et Xavier Rogeiers (2009), « un manuel scolaire peut être défini comme un outil imprimé, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité » ;
- Selon Jean-Pierre Robert (2002), « le mot « manuel » signifie tout ce qu'on peut tenir dans la main pour s'en servir dans le processus éducatif ». Et cet auteur de confirmer que ce terme est d'origine latine, provenant de « *manualis* » qui est l'adjectif du mot « *manus* » qui signifie en français « main » ;
- En pédagogie, un manuel désigne : « *Tout ouvrage imprimé, destiné à l'élève, auquel peuvent se rattacher certains documents audiovisuels et d'autres moyens pédagogiques, et traitant de l'ensemble ou des éléments importants d'un programme d'études pour une ou plusieurs années d'études* » (Dictionnaire actuel de l'éducation, de Jean-Pierre Robert, 2002, p. 104) ;
- Jean-Pierre Cuq, définit le manuel scolaire comme un ouvrage didactique servant de support sur lequel s'appuie l'enseignant dans le processus d'enseignement. En ajoutant que d'autres outils auxiliaires et accessoires audio ou vidéo (cassettes, CDs audio ou audiovisuels) peuvent accompagner le manuel scolaire, surtout dans l'enseignement des langues vivantes. En outre, l'ensemble des manuels scolaires (le livre de l'élève, le guide du professeur, le cahier d'exercices etc.) ainsi que tous les supports audio et vidéo, et tous les outils pédagogiques accompagnateurs du manuel dans le processus d'enseignement, sont regroupés sous le terme de « Méthode », lequel a été reconnu depuis la parution de la méthodologie audiovisuelle. (Jean-Pierre Cuq, 2003, p. 161) ;

- D'après Alain Choppin, le manuel scolaire, dans sa définition, est un « *assemblage de feuilles imprimées formant un volume... relatif aux écoles* » (Petit Larousse illustré, Paris, 1979). Il ne peut toutefois couvrir qu'une seule partie de l'ensemble des matériels pédagogiques. De ce fait, le manuel scolaire ne peut être efficace que s'il est utilisé conjointement avec d'autres outils et instruments pédagogiques pour que l'enseignant puisse exercer sa mission éducative efficacement.

D'après les définitions précédentes, nous pouvons affirmer que le manuel scolaire ne peut être utilisé efficacement qu'à condition de l'accompagner d'autres outils pédagogiques. En cela, nous pouvons définir le manuel scolaire comme constituant l'ensemble des matériels pédagogiques auxquels l'enseignant et les apprenants ont recours lors du processus d'enseignement/apprentissage.

II. Les différents types de manuels scolaires

Il existe plusieurs types de manuels scolaires, mais nous ne mentionnerons ici que ceux touchant l'enseignement du français, qui se divisent généralement en trois catégories, à savoir :

— Les manuels de FLM (ou français langue maternelle)

Ces manuels sont destinés à un public dont la langue maternelle ou la langue principale est la langue française.

— Les manuels de FLS (ou français langue seconde)

Comme leur nom l'indique, ils sont destinés à un public francophone dont le français est une langue seconde.

— Les manuels de FLE (ou français langue étrangère)

Ce type de manuels sera le plus étudié dans notre article, étant donné qu'ils sont consacrés au public qui nous intéresse, à savoir ceux pour qui le français est une langue étrangère. Il est à signaler aussi que ce type de manuels se devise encore en deux sous-catégories, à savoir :

- Les manuels d'enseignement du français général : ces manuels sont utilisés pour l'enseignement/apprentissage de la langue française en générale. Pour le dire autrement, l'objectif de ces manuels est d'enseigner le français « parlé » par l'ensemble du monde francophone ;
- Les manuels d'enseignement du FOS (ou français sur objectifs spécifiques) : ces manuels s'adressent à un public restreint au sens où l'enseignement de cette langue est spécialisé dans l'apprentissage du vocabulaire et des expressions propres à un domaine particulier comme le tourisme, le commerce, l'hôtellerie etc.

III. Importance et efficacité du manuel scolaire

Comme nous avons mentionné au-dessus que l'utilisation d'un manuel scolaire joue un rôle très important dans l'enseignement des langues étrangères et surtout dans le cas de l'enseignement-apprentissage du français en Libye et particulièrement dans les deux premières années parce qu'il constitue un trait d'union entre l'enseignant et les apprenants, et il est considéré aussi comme étant la base et le noyaux de cet enseignement-apprentissage. En d'autres termes, le manuel offre une vision claire et nette du programme de l'enseignement, et aide l'enseignant aussi que l'apprenant à se positionner par rapport au processus de l'enseignement dans la mesure où l'enseignant sait quoi enseigner et comment enseigner et l'apprenant pourra se référer à tout ce qu'il apprend plus facilement. De plus, cet outil manuel constitue une banque de documents, d'exemples, d'exercices et d'activités qui enrichissent l'interaction en classe entre l'enseignant et les apprenants et également entre les apprenants eux-mêmes.

Et fait, il importe de signaler ici que l'utilisation d'un manuel scolaire ne signifie pas forcément le respecter strictement, parce que le manuel scolaire n'est qu'un indicateur et déclencheur des activités et des situations didactiques et pédagogiques. Autrement dit, l'enseignant est libre d'utiliser tout ce dont il a besoin comme outils et matériels pédagogiques pour rendre le manuel scolaire plus efficace et plus utile.

Section 1.01 L'importance du manuel scolaire pour l'enseignant

Comme cela a été déjà indiqué, le manuel scolaire est l'un des supports et des outils pédagogiques et didactiques les plus importants dont l'enseignant se sert, conjointement avec le guide du professeur, pour exercer efficacement sa mission éducative en classe de FLE.

Il constitue donc un support de cours qui contient des documents et des activités déclencheurs du processus d'enseignement/apprentissage. Nous citerons ci-dessous, quelques points résumant l'importance du manuel scolaire pour l'enseignant :

➤ D'une part, le manuel facilite pour l'enseignant, la tâche de préparation de l'enseignement et la gestion des cours. L'enseignant peut gagner du temps dans la phase de préparation du cours en se fondant sur le programme établi et proposé dans le manuel scolaire (le livre de l'élève) et expliqué en détail dans le guide du professeur. En effet, ce programme est déjà préparé et organisé par un ensemble d'experts (méthodologues,

pédagogues, didacticiens, psychologues etc.) lors de la conception du manuel. Mais il convient aussi que le manuel scolaire soit bien choisi en fonction des besoins et des attentes des apprenants, ainsi que des exigences institutionnelles et ministérielles.

➤ Le manuel assure une cohérence et une continuité logique et progressive des savoirs et savoir-faire à aborder en classe : comme nous l'avons mentionné dans le point précédent, le manuel a été déjà conçu et préparé d'une façon garantissant la progression, la continuité et la cohérence des unités d'enseignement à aborder durant toute l'année scolaire -ou durant l'année universitaire dans notre cas ;

➤ Le manuel est considéré également comme un médiateur entre l'enseignant et ses apprenants : étant donné que tous les apprenants sont censés avoir le même manuel, cela peut faciliter l'interaction entre les apprenants et l'enseignant, mais aussi entre les apprenants eux-mêmes qui travailleront sur les mêmes exercices et les mêmes activités ;

➤ Enfin, le manuel est une source d'informations linguistiques et pédagogiques : en se référant au livre du professeur et à celui de l'élève, l'enseignant peut avoir toutes les informations linguistiques et culturelles ainsi que les pistes pédagogiques dont il a besoin pour gérer son cours. En d'autres termes, l'utilisation d'un ou de plusieurs manuel(s) scolaire(s) et du guide du professeur aide à former l'enseignant à la fois linguistiquement et pédagogiquement.

Section 1.02 L'importance du manuel scolaire pour l'apprenant

Le manuel scolaire constitue une source très intéressante pour l'apprenant, qui l'accompagnera tout au long de son parcours d'apprentissage en classe mais également à la maison.

Nous citerons ci-après quelques points résumant l'importance du manuel scolaire pour l'apprenant :

➤ Le manuel permet la transmission des connaissances : il peut faciliter pour l'apprenant, la tâche d'acquisition des connaissances linguistiques et culturelles. Cette facilitation dépend de la façon dont le manuel scolaire est conçu et élaboré. En effet, ces ouvrages sont préparés pour véhiculer des connaissances, des savoirs et des savoir-faire essentiels dont l'apprenant a besoin pour apprendre telle ou telle langue étrangère, et cela, suivant un rythme de progression précis, pour que l'apprenant les acquiert progressivement tout au long de son parcours d'apprentissage ;

➤ Le manuel aide l'apprenant à savoir ce qu'il apprend et ce qu'il devra apprendre par la suite. Il l'aide aussi à être autonome dans la mesure où l'apprenant peut préparer et réviser ses leçons et faire des exercices avec ses collègues en classe ou tout seul à la maison ;

➤ Étant donné que le rôle du manuel est de fixer, d'organiser et de structurer les connaissances, les savoirs et les savoir-faire, le manuel constitue un support documentaire écrit indispensable pour chacun des apprenants. Il les aide à travailler individuellement ou collectivement, sur des schémas, exercices, textes etc. (Alain Choppin : 1992, p. 120) ;

➤ Le manuel est l'ami fidèle de l'apprenant : en ayant recours au manuel, l'apprenant peut revenir sur le contenu du cours pour le réviser ou revoir ce qu'il n'a pas retenu lors du cours, ou même pour l'apprendre s'il était absent. De ce fait, nous pouvons estimer que le manuel scolaire constitue une banque de données, un recueil des savoirs et des connaissances essentielles dont l'apprenant a besoin à chaque étape ;

➤ Le manuel aide l'apprenant à développer ses capacités et ses compétences : le manuel constitue une source principale et pratique que l'apprenant peut consulter tout le temps, sans hésitation pour réviser ses cours, faire des exercices et des activités ;

➤ Enfin, le manuel est un véhicule de culture et de littérature : dans le cas de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant a toujours besoin de connaître la culture et la littérature mais également les codes et les rituels culturels et sociaux du peuple dont il apprend la langue, pour s'assurer une bonne compréhension des actes de communication et pour éviter toute sorte de choc culturel ou un malentendu.

IV. La place du manuel scolaire dans le cycle universitaire en Libye

L'enseignement de la langue française en Libye souffrait et souffre encore de certaines difficultés et de différents obstacles qui constituent une pierre d'achoppement à sa réussite - le manuel scolaire en fait partie. Vu le rôle très important que pourrait jouer le manuel scolaire dans la réussite de l'enseignement de cette langue, et surtout en Libye où le français a malheureusement un statut instable, et étant donné que le public d'apprenants concerné est débutant et surtout non francophone, la politique de l'enseignement dans la plupart des départements universitaires de français en Libye, exige que le conseil scientifique de chaque département décide d'un programme didactique et pédagogique complet

pour l'enseignement du français. Mais surtout, ces départements doivent choisir un manuel précis pour l'appliquer pendant les deux premières années dans l'enseignement de toutes les matières¹, suivant la manière dont l'enseignement de celles-ci est prescrit et détaillé dans le guide de l'enseignement du français, préparé par le conseil des curriculums universitaires au niveau du ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Toutefois, l'enseignement/apprentissage de la langue française en Libye se fait quasi totalement sur la base de photocopies des manuels et non pas avec les manuels originaux, car le ministère de l'Enseignement ne prend pas en charge la fourniture des livres scolaires au-delà du lycée. Cela constitue donc de fait un obstacle très important, notamment pour les apprenants au seuil de l'apprentissage.

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, l'enseignement de la langue française en Libye rencontre et rencontre toujours des difficultés qui rendent le processus didactique et éducatif difficile et inefficace. Nous en citerons ici quelques-unes de ces difficultés, ayant un rapport direct avec le manuel scolaire, à savoir :

➤ Le manque de manuels scolaires : vu l'inexistence quasi totale de manuels scolaires disponibles, le processus d'enseignement/apprentissage se fait sur la base de photocopies en noir et blanc, ce qui est source de difficultés et constitue un obstacle à la bonne compréhension de la leçon. Cela peut même poser un problème du fait d'empêcher l'enseignant de bien expliquer sa leçon – en effet, comment un enseignant peut-il travailler sur une activité de description de personnages et/ou d'objets, en se fondant sur une image en noir et blanc au lieu d'une image en couleurs?

En fait, en l'absence de manuels originaux ou, du moins, de photocopies en couleurs, rend très difficile le travail d'enseignement. Nous avons vécu cette expérience et ce n'est qu'en ayant réussi à projeter une image colorée, que nous avons réussi à faire l'activité d'enseignement en question avec plus de souplesse. Les apprenants ont pu identifier les personnes et les couleurs et les décrire plus facilement. Dans la plupart des cas, cependant, les enseignants négligent ce type d'activité ou et les mettent en pratique superficiellement du fait qu'ils n'aient pas les moyens de mieux faire.

➤ L'inexistence et le coût exagéré du manuel scolaire : étant donné que le ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

ne prend pas en charge la fourniture des manuels scolaires au sein du cycle universitaire, et vu l'inexistence de ces manuels dans les librairies en Libye, les apprenants n'ont pas la possibilité d'en acheter ailleurs parce que cela est difficile et coûteux, sauf pour ceux ayant des proches à l'étranger (en France ou dans un pays francophone) ;

➤ La mauvaise utilisation des manuels : le manuel de langue est considéré comme l'un des principaux outils du processus d'enseignement/apprentissage mais il n'en est pas le seul, comme le confirme Alain Choppin, (1992, p. 6). Cela signifie que le manuel ne s'utilise pas seul. Il faut donc que l'enseignant s'appuie sur d'autres outils complémentaires qui lui facilitent la tâche (comme le tableau, le projecteur, le magnétophone, les documents authentiques etc.) Or, nous estimons que les enseignants en classe de FLE en Libye sont très loin d'être en mesure de se servir de gestion des cours et au final, un déficit de compréhension.

Précisons que, dans l'exercice de notre profession, nous avons rencontré concrètement toutes ces difficultés. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté de faire la lumière sur cette problématique, dans l'objectif de contribuer à trouver des solutions pour pouvoir surmonter ces obstacles mentionnés.

Section 1.03 Propositions pour surmonter le manque de manuels scolaires

Le problème principal lié à l'absence de manuels scolaires en classe de FLE en Libye est d'origine administrative et ministérielle. En effet, le ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, ne prend pas en charge la fourniture des manuels scolaires au-delà du lycée. Or, le Haut Conseil des Universités ne se rend pas compte de la nature fondamentale de cette problématique.

Nous estimons par ailleurs que les conseils scientifiques au niveau des départements de FLE n'ont pas pris la peine d'adresser des demandes sérieuses et convenablement étudiées, touchant cette question, auprès du rectorat de chaque Université, pour faire sentir le fort besoin en manuels scolaires, du moins, pour les deux premières années universitaires. De même, aucun, effort réel n'a été réalisé pour soutenir cette demande et la faire parvenir jusqu'au ministère de l'Enseignement. Aucune demande véritablement poussée n'a été faite, pour demander, si ce n'est des manuels scolaires, du moins des photocopieuses en couleur pour imprimer ces manuels au niveau de chaque département.

En résumer, voici présentées les propositions et les solutions pouvant être faites, pour régler les principaux obstacles au bon apprentissage des langues, et du FLE en particulier :

➤ Faire un appel urgent à tous les enseignants de FLE au niveau de chaque département, pour faire une demande ou plutôt une commande de manuels scolaires pour les deux premières années, et la remettre au Rectorat de l'Université ;

➤ Organiser une réunion des directeurs des départements de français de toutes les Universités libyennes, pour rédiger une proposition dans laquelle l'accent serait mis sur le rôle primordial que peut jouer le manuel scolaire dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, et insister sur le fait que les Rectorats des Universités doivent prendre en charge la fourniture des manuels et des matériels pédagogiques qui leur sont complémentaires et indispensables. Au-delà, faire en sorte que le ministère de l'Enseignement les prenne en charge ;

➤ Les départements de français doivent unifier leurs efforts en rassemblant les commandes des manuels et des livres scolaires (dictionnaires, livres de grammaire, etc.), et les faire importer mais aussi les vendre aux apprenants à un prix symbolique et raisonnable pour que tous les apprenants puissent en acheter ;

➤ Proposer aux apprenants de leur racheter leurs manuels à moitié prix, à la fin ou au début de l'année universitaire, à condition que le manuel soit toujours propre et utilisable par un autre apprenant. Avec cette stratégie, nous pouvons les inciter à préserver leurs manuels et à les garder en bon état. Cela permettrait d'économiser beaucoup d'argent et cela permettrait également aux apprenants de payer leurs manuels beaucoup moins chers.

V. Le choix du manuel scolaire

Le choix d'un manuel scolaire n'est pas une mission facile, puisqu'elle exige de suivre plusieurs démarches nécessaires mais aussi de respecter strictement certains principes et autres critères fondamentaux pour que le choix du manuel en question soit raisonné, efficace et rentable.

Étant donné que le manuel scolaire peut être la cause de la réussite ou de l'échec du processus d'enseignement/apprentissage, il convient de bien choisir le manuel en fonction de plusieurs principes et exigences, mais aussi en fonction du programme d'enseignement.

William François Mackey, (1972), a confirmé cette idée dans son livre *Analyse scientifique de l'enseignement des langues*, où il indique que « l'on a souvent affirmé que la méthode serait cause de succès ou d'échec dans l'enseignement des langues car en ultime analyse, c'est la méthode qui détermine ce qu'il faut enseigner en langue et comment on doit enseigner... »

Dans le cas de l'enseignement du français à l'université en Libye, c'est le Conseil scientifique de chaque département qui doit décider et choisir le(s) manuel(s) scolaire(s), surtout pour les deux premières années. Hadi Hanesh² (1996), dans son article intitulé « L'arabisation et l'enseignement des langues étrangères », affirme que « c'est le Conseil du département qui est chargé de dessiner la stratégie d'enseignement, il décide le programme et choisit la méthode. En effet, le département suivait à l'époque le développement didactique en France. Ainsi, il change la méthode tous les quatre ou cinq ans... »

Tout d'abord, le conseil du département doit se poser plusieurs questions concernant l'âge des apprenants, leur niveau, leur profil, leurs attentes et leurs objectifs. De même, ce conseil doit savoir les objectifs d'enseignement concernant cette langue, dans le cadre de la Libye. Dans le même temps, il doit aussi connaître les exigences institutionnelles et ministérielles pour déterminer son choix d'un manuel.

La réponse à toutes ces questions peut faciliter la sélection d'un manuel scolaire qui devrait être convenable et conforme au programme d'enseignement/apprentissage imposé. Lorsque le manuel répond à toutes les exigences citées, il contribuera inmanquablement à améliorer l'efficacité de l'enseignement/apprentissage.

Nous allons citer ci-dessous différents objectifs généraux de l'enseignement/apprentissage du FLE en Libye, et proposer deux types des grilles d'analyse des manuels scolaires³ de FLE, et ce, dans le but de contribuer à la recherche d'un manuel qui d'une part, soit conforme aux programmes de l'enseignement de la langue en question ; réponde suffisamment aux attentes et aux objectif du public auquel ce manuel sera destiné ; et convienne aux enseignants et à leurs stratégies pédagogiques d'enseignement.

Section 1.04 Les objectifs de l'enseignement du français en Libye⁴

Voici la liste non exhaustive, des principaux objectifs d'enseignement du français en Libye :

- Établir de bonnes relations politiques, économiques et culturelles avec la France et les pays francophones : la Libye, étant membre de l'Union africaine, elle a constamment besoin d'un instrument de communication et d'échanges pour faciliter le contact avec les pays africains francophones ;
- Assurer un accès au progrès technique et scientifique, ce qui est très important pour un pays en voie de développement comme la Libye. Celle-ci peut donc à travers l'enseignement du français, poursuivre son développement mondial et être ainsi ouverte sur le monde développé,
- Établir des échanges économiques avec la France, surtout dans le domaine du pétrole. De nombreuses sociétés françaises se sont installées en Libye, à l'époque de la découverte du pétrole. Cela exige la formation d'un personnel libyen parlant français et pouvant occuper différents postes de travail dans ces sociétés ;
- Établir des échanges culturels avec les pays francophones et particulièrement avec la France : une meilleure connaissance des autres pays étrangers favorise une fraternité et une amitié internationale ;
- Former un cadre national pour travailler à l'étranger dans les consulats et les ambassades et aussi à l'intérieur du pays dans les médias.

Section 1.05 Grilles d'analyse des manuels scolaires

Il existe plusieurs grilles d'analyse des manuels scolaires, proposées par divers didacticiens et pédagogues. Celles-ci peuvent aider les enseignants à sélectionner, parmi le grand nombre de manuels existant, celui qui leur paraîtra le plus convenable et le plus efficace. Comme indiqué précédemment, nous proposons, dans l'annexe, deux types de grille d'analyse pour montrer comment et sur quels critères peut être sélectionné un manuel scolaire.

Pour conclure, notons qu'il importe de signaler ici que les manuels de FLE qui se trouvent sur le marché ne sont pas destinés aux pays arabes non francophones. En effet, ces manuels sont élaborés et conçus pour être utilisés dans les pays européens non francophones. D'où la nécessité d'élaborer rapidement des manuels correspondant à la culture libyenne, ou pouvant s'y adapter.

De même, il y a nécessité d'élaborer des manuels qui prennent en considération les convergences et les divergences linguistiques et inter-culturelles pour éviter les difficultés qui peuvent survenir du fait de l'interférence entre la langue source et la langue cible. Enfin, nous soulignons la nécessité d'élaborer des manuels conçus pour éviter les

chocs culturels ou les malentendus pouvant être produits par une mauvaise connaissance de la culture des usagers de la langue en question.

Notes :

- 1- Grammaire, phonétique, lecture, dictée, compréhension orale et écrite, production orale et écrite etc.
- 2- Professeur de FLE, ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la didactique du FLE en Libye, ex-chef du département du français de Tripoli et enseignant dans plusieurs universités en Libye.
- 3- Voir annexes.
- 4- Ces objectifs sont pris et traduits du programme officiel, du ministère de l'Éducation, Tripoli, 1972, cité par Benjaïel, 1986, pp. 38-39.

Bibliographie

1. Gérard, F.-M et Roegiers X., 2009, *Des manuels scolaires pour apprendre — Concevoir, évaluer, utiliser*, Bruxelles, De Boeck Université.
2. Choppin, Alain, 1992, *Les Manuels scolaires : histoire et actualité*, Paris, Hachette Éducation.
3. Robert, Jean-Pierre, 2002, Dictionnaire.
4. *Le Petit Robert*, 2003, Dictionnaire.
5. Cuq, J.-P., 2003, *ASDIFLE - Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International.
- Petit Larousse illustré*, Paris, 1979.
6. Mack, W, 1972, *Analyse scientifique de l'enseignement des langues*, Didier, France.
7. Robert J.-P., 2002, *Dictionnaire pratique du FLE*, Clé International.
8. Haneh, H., 1996, « L'arabisation et l'enseignement des langues étrangères », article paru dans le périodique des Sciences sociales et humaines, Conseil national des recherches scientifiques, première édition.
9. Benjaïel. A, 1986, *L'enseignement du français en Libye : situation actuelle et perspective pour l'avenir*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

Référence sur le web

1. Gérard, F.-M. « Le défi de l'auteur de manuel scolaire d'aujourd'hui », communication à la rencontre-débat des auteurs de manuels scolaires « Le défi du manuel scolaire : parole aux auteurs », Assucopie, Centre La Marlagne, 4 mai 2005 : www.fmgerard.be/textes/paradoxeMS.html (consulté le 10 novembre 2016).
2. Bertocchini, Paola et Costanzo, Edwige, 2008, « Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE : cours activités corrigés », Paris : CLE International : <http://flenet.unileon.es/grilles2.html#JavierSuso>. (consulté le 10 novembre 2016).

Annexe

1- Grille d'analyse des manuels

Grille réalisée sur la base du modèle présenté sur le lien : <http://flenet.unileon.es/grilles2.html#JavierSuso>

1. Fiche signalétique	Titre
	Auteur(s)
	Éditeur
	Date(s) de parution
2. Descriptif du matériel didactique -Type des matériaux: compacts/légers (par ex. fascicules à structure souple, permettant une exploitation non linéaire) -Contenu iconographique (illustrations, photos, documents authentiques...)	Pour l'enseignant
	Pour l'apprenant
	Matériel collectif
	Niveaux
3. Public visé	Âge, nationalité, type
	Débutants, faux-débutants, spécifique, etc.
4. Structure du manuel/de l'ensemble pédagogique	Nombre de leçons
	Plan d'ensemble
	Détail d'une leçon (phases, déroulement...): la décrire
	Récapitulations (contrôles, révisions...)
	Annexes

5. Durée et rythme d'apprentissage		N° d'heures, années
		N° séances par semaine
		Travail complémentaire (à la maison...)
6. Objectifs		Compétence de communication
		Compétence écrite
		Culture
		Autonomie dans l'apprentissage
7. Contenus	Linguistiques	type(s) de langue
		lexique
		actes de parole
		grammaire (détailler) ou élimination de toute référence explicite à la grammaire
		phonétique (utilisation ou pas de l'API)
	Socio-culturels (décrire, puis caractériser en fonction des critères adjacents)	situations stéréotypées (tourisme) ou pas
		découverte de la vie française/francophonie (civilisation, société, etc.)
		la culture traditionnelle (littérature, histoire, géographie...)
		problématique interculturelle (écologie, jeunes, travail, rapports entre les gens...)
	Concernant les procédés d'apprentissage	Savoir faire quoi
	Concernant les attitudes	Vouloir faire quoi
	Progression regroupement des éléments lexicaux, morpho-syntaxiques, actes de parole, savoirs discursifs, socioculturels ; savoirs-faire, etc.)	Structurante : -contraignante, fixée à priori (axée sur la matière: la grammaire ; ou sur l'organisation cognitive des savoirs: parcours du simple au complexe; ou sur un catalogue préétabli d'actes de parole, ou de cadres fonctionnels approche situationnelle-fonctionnelle)... -ouverte, fixée à postériori : à partir des textes-

		documents (grammaire “textuelle”: extraite des textes) ; construisant un parcours d'apprentissage adapté aux situations/ demandes
		Non-structurante: éléments épars qui s'accroissent

8. Types d'activités/ procédés	Oral	Compréhension (questions-réponses, lecture à voix haute/ basse, exercices de repérage, QCM, Vrai-faux...)
		Expression (questions-réponses, répétition, paraphrases, résumé, dramatisation, jeu de rôles...)
	Phonétique	écoute, repérage, explications, correction, etc.
	Écrit	Compréhension (stratégie globale; stratégie analytique)
Expression (exercices de substitution, de transformation, de transposition, phrases à compléter, exercices avec contrainte grammaticale ou lexicale, rédaction, dissertation, argumentation, récit...)		
9. Dynamique interne des activités d'enseignement / apprentissage (mise en ordre significative)	Existence d'un guide de présentation/exploitation	
	Typologie générale des activités d'enseignement	Schéma classique (présentation/mémorisation/ exploitation)
		Schéma dynamique, créatif, non-répétitif
	Typologie générale des activités d'apprentissage	Proposition d'une matrice modélisante + réutilisation (microdialogue à transformer/imiter)
		Sollicitation/stimulation d'une plus grande créativité/ imagination (à partir d'un canevas plus ouvert : BD muettes, récit à compléter, schéma + général...)
		débouchant sur une autonomie de l'élève (savoir apprendre)
	Démarche pour saisir le sens (compréhension)	Traduction
Sans traduction : induction à partir des gestes, mimique, co-texte		
Explication : déduction		

	Démarche pour enseigner/ apprendre la grammaire	Implicite	Reposant sur une assimilation + ou - inconsciente, à travers des procédés “naturels” (AN)
			Reposant sur une assimilation quelque peu consciente, à travers des procédés qui impliquent une pratique guidée de la L2, mais sans repérages gr. précis (MAVSG)
			Reposant sur une pratique intensive, systématique, répétitive, visant une fixation dans les comportements langagiers (MA0)
		Explicite	Déductive : formulation de règles; explications préalables, pratique postérieure
	Inductive : découverte du fonctionnement langagier		
	Démarche pour enseigner/ apprendre le lexique	Répétitive, mémorisatrice	
		Par une mise en situation de pratique créative	
Instauration de rapports actifs, réflexifs, responsabilisants, motivants, de prise en charge par l'élève de sa formation			
Degré de cohérence avec les principes psycholinguistiques			
10. Évaluation	Évaluation initiale, rappels		
	Exercices de révision		Typologie
	Autoévaluation dans le cahier d'exercices de l'élève (avec corrigé)		

2- Grille d'analyse proposée par BERTOCCHINI, Paola (2008).

ANNEXE GRILLE D'ANALYSE DE MANUELS / MÉTHODES

A. PRÉSENTATION GLOBALE

1. Description

- 1.1. Titre
- 1.2. Auteur/s
- 1.3. Editeur
- 1.4. Date de la première édition
- 1.5. Prix
- 1.6. Connotations suggérées par le titre
- 1.7. Présentation typographique (caractères, images, lisibilité...)
- 1.8. Articulation des contenus :
 - unités didactiques, modules, unités d'apprentissage, leçons, dossiers
- 1.9. Organisation des contenus :
 - grammaticale, fonctionnelle, lexicale, notionnelle, sur tâche, éclectique

2. Matériaux complémentaires

- 2.1. Matériaux prévus :
 - guide du professeur, cahier d'exercices, livret de tests, cassettes vidéo, cédéroms collectifs, cédéroms individuels, DVD, site Internet pour exercices en ligne
- 2.2. Heures de cours prévues
- 2.3. Objectifs déclarés :
 - communicatifs, d'apprentissage, linguistiques, culturels
- 2.4. Clarté des informations / explications (suggestions méthodologiques, solutions d'exercices...)
- 2.5. Méthodologie affichée
- 2.6. Référence au Cadre commun européen pour l'enseignement des langues :
 - OUI NON

Points forts :

Points faibles :

B. DOCUMENTS ET SUPPORTS

1. Documents visuels

- 1.1. Typologie des images :
 - bandes dessinées, vignettes, photos, dessins
- 1.2. Fonction des images :
 - illustration, complémentarité, autre (préciser)

2. Documents sonores

2.1. Typologie des enregistrements :

- conversations informelles, conversations formelles, coups de téléphone, interviews / sondages, émissions radio (jeux, publicité, météo, informations, horoscope...), conférences, chansons, poèmes autre (préciser)

2.2. Présentation de l'oral :

- oral transcrit dans la leçon, oral transcrit à la fin du livre, oral transcrit dans le guide du professeur

2.3. Qualité des enregistrements (débit, prononciation, intonation, bruits de fond...)

2.4. Type de langue proposée :

- standard, registres adéquats aux situations de communication présentées (familier, formel, soutenu, argotique...), variantes régionales

3. Documents écrits et/ou scriptovisuels

3.1. Typologie :

- documents aléatoires (billets de train, étiquettes, cartes de restaurant, panneaux informatifs...), dépliants, recettes, modes d'emploi, publicités, lettres, courriels, articles de journal, textes littéraires, autre (préciser)

3.2. Type de langue proposée :

- standard, registres adéquats aux types de textes présentés (familier, formel, soutenu, fonctionnel...)

4. Supports informatiques et télématiques

4.1. Typologie d'activités proposées :

- exercices tutoriels (de type structural), activités de compréhension orale et écrite, hypertextes, jeux, tests de contrôle (QCM, Vrai/Faux, tests à trous...), banques de données sur Internet, sites Internet pour activités de type langagier, sites Internet pour activités de type culturel

Points forts :

Points faibles :

C. CONTENUS LINGUISTIQUES ET COMMUNICATIFS

1. Lexique

1.1. Modalité de présentation :

- traduction en L1, paraphrase en L2, recours à l'image recours au contexte

1.2. Exercices proposés :

- discrimination, association, catégorisation (champs lexicaux), autre (préciser)

2. Phonétique

2.1. Présentation des phonèmes :

- intégrée à la leçon, exercices sur cédérom, transcription phonétique

2.2. Étude des phonèmes :



*Hussain Bilhaj est doctorant en Science du Langage - Université de Lorraine - Metz - France.

